

DOSSIER : LA LECTURE EN ENTREPRISE

LE COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE DE LA SNCF : LE LIVRE ET LA LECTURE

Christiane BEDON

Christiane BEDON est Secrétaire du Comité Central d'Entreprise de la SNCF. En réponse à notre demande, elle décrit quelques-unes des actions "têtues et volontaristes" de promotion du livre et de la lecture menées par les bibliothèques des Comités d'Établissement de la SNCF. Mais son article est surtout un témoignage de la réflexion - et de toutes les formes qui lui sont données - du CCE pour intégrer la lecture dans l'action syndicale, pour définir la fonction des bibliothèques d'entreprise, pour lutter par la lecture et l'écriture contre l'exclusion, pour sortir d'une logique de la consommation ("la logique de l'audimat") et situer l'offre de lecture dans "une option émancipatrice" qui à la fois respecte les besoins des lecteurs et intègre les responsabilités des élus et des professionnels.

*Des œuvres patronales de l'entreprise SNCF
à l'action culturelle des Comités
d'Établissement et du Comité
Central d'Entreprise : sept ans de
mobilisation sur les enjeux sociaux de l'écrit.*

L'AFL en nous proposant de contribuer à la réalisation de ce dossier nous disait : "*Ce serait bien que vous nous donniez un aperçu de la spécificité d'une action de promotion du livre et de la lecture sur le terrain de l'entreprise...*".

La spécificité... Ce n'est pas que nous ne nous soyons pas posé la question ; bien sûr l'entreprise est un lieu spécifique et déterminant pour la vie d'un individu : elle utilise ses compétences, gère son temps de travail, donc aussi le fameux temps "libre". Elle est un lieu complexe et essentiel d'échanges et de rapports entre les hommes. Mais notre spécificité à nous dans notre rapport à l'entreprise, dans notre rapport aux hommes qui y travaillent et dans ce domaine bien particulier du développement de la maîtrise de l'écrit, quelle est-elle ?

Suffit-il que les cheminots soient les destinataires de nos efforts, que les bibliothèques soient "de comités d'entreprise" pour l'avoir démontré. Nous affirmons peut-être trop "nous sommes spécifiques" comme nous dirions nous ne sommes pas inutiles. Et voilà sans doute justement notre vraie justification, celle qui assurera la pérennité de notre action et celle des institutions qui en sont le support = notre UTILITÉ ; notre utilité sociale et non pas cette spécificité, cette différence obligée, qui serait toujours à démontrer.

Aussi, cette contribution ne démontrera-t-elle rien ? Elle tentera plus modestement d'éclairer sur la permanence d'un projet par la description de quelques actions qui tentent de poser les questions de la connaissance des travailleurs de l'entreprise, de l'offre de lecture dans et hors la bibliothèque, du dialogue possible entre le monde du travail, celui de la recherche et de la création et encore de l'intervention étendue aux familles, en des termes nouveaux ; sachant que nous ne sommes pas seuls à "inventer".

Depuis sept ans maintenant - et parce que les enjeux qui se jouent autour de la maîtrise de l'écrit sont déterminants, - le CCE de la SNCF mène une action têtue - souvent volontariste, il faut le dire - de

promotion du livre et de la lecture. Le premier acte en fut, sans conteste, le parti pris de transformation de l'héritage légué en 1986, année du transfert des œuvres sociales de la SNCF aux CE et au CCE.

UN PEU D'HISTOIRE

Les bibliothèques de la SNCF

La SNCF fait partie de ces grosses entreprises (comme les maîtres de forges ou les houillères ou encore les filatures) qui, dès le XIXe siècle (il s'agissait alors de réseaux privés de chemin de fer ; la Société nationale n'est créée qu'en 1938) ont compris que pour fidéliser et maîtriser leur main d'œuvre elles devaient prendre en main non seulement le temps de travail des ouvriers, mais organiser leur vie tout entière. Ainsi naissent les cités cheminotes avec leur économat, leur stade, leur piscine, leur bibliothèque souvent liée aux besoins du centre d'apprentissage. Les choix de livres sont jalousement préservés de ce qui pourrait troubler le bon ordre des choses.

En 1938, la SNCF mise en place, le processus continue. En 1970, le réseau de bibliothèques encore organisé en régions devient l'affaire des services sociaux de la Direction du personnel qui met en place une "section des bibliothèques" qui durant 15 ans (jusqu'en 1986), régentera embauches, horaires de travail, choix des livres pour l'ensemble du réseau.

En 1983, la SNCF devient EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial), donc entreprise relevant du droit commun et doit de ce fait, procéder à des élections pour la mise en place de comités d'établissement...

1986 : transfert des activités sociales

Concernant les bibliothèques, CCE (Comité Central d'Entreprise) et CE (Comités d'Établissement) s'entendent sur le principe suivant : *"C'est à partir de l'Entreprise qu'il faut jeter les bases d'une véritable politique culturelle de progrès social"*.

Les CE gèreront les bibliothèques installées sur leur territoire ; gèreront et définiront leur politique propre, donc procéderont eux-mêmes au choix des livres afin que l'offre de lecture soit le reflet de leurs orientations et tiennent compte des particularités de la région.

Ils demandent au CCE d'intervenir sur la structure nationale transférée - qui deviendra Service Central du Livre et des Bibliothèques - afin que tout en respectant la décision de décentralisation du choix des livres, elle leur apporte son concours :

- par des travaux de conseil, d'étude et de recherche et en particulier une pré-sélection de nouveautés argumentée qui facilite leur choix,
- par le maintien de la centrale d'achat et d'équipement qui, outre ses avantages économiques, soulage des bibliothécaires par ailleurs peu nombreuses et peu formées, de travaux qui parasiteraient leur rapport aux lecteurs.

Il est remarquable qu'alors que les CE, dès leur premier mandat, rencontraient des difficultés financières dues à l'exiguïté de la dotation (1,720 % de la masse salariale, dont pour le CCE 800 F par cheminot), la volonté de maintenir au moins le patrimoine existant de bibliothèques et le rythme d'achat de livres ne se soit jamais démentie.

Avec le temps et la réflexion sont intervenues des transformations touchant essentiellement à améliorer la proximité des livres et des cheminots (changement d'implantation, création de bibliobus, dépôts de livres sur les lieux de travail ou dans les foyers de roulants), mais aussi la mise en place d'ateliers d'écriture, des résidences d'écrivains. Les expériences quoiqu'inégalement réparties, sont autant d'objets d'étude à explorer. Elles ont aussi, le plus souvent, nécessité l'intégration dans la lutte revendicative de l'action pour le développement de la lecture.

On peut affirmer que depuis le transfert, non seulement l'activité des bibliothèques s'est développée mais aussi qu'elle s'est améliorée en termes qualitatifs.

LE CCE, LE LIVRE ET LA LECTURE

Dès sa mission fixée, le CCE - tout en assurant la continuité de son service aux bibliothèques - se définit quelques principes et surtout formule des interrogations :

- pourquoi et comment intégrer la promotion de la lecture dans l'action syndicale ? La maîtrise de l'écrit est la maîtrise d'un pouvoir. C'est dans ce sens que la bataille pour la lecture est une revendication majeure et c'est dans ce sens que sera mise en place une politique d'activités

- maîtriser l'écrit c'est LIRE, mais c'est aussi ÉCRIRE : "*Écrire c'est réinventer le monde*". C'est aussi le moyen de devenir acteur de sa transformation. Comment introduire la production d'écrits dans nos perspectives ?

- comment définir la fonction des bibliothèques de CE : une fois qu'on a dit qu'elle est un lieu culturel, comment le situer dans son rapport à l'entreprise et dans le rapport que les travailleurs ont à la même entreprise et à la culture dans cette entreprise.

- la bibliothèque du CE n'est pas un lieu de compensation aux manques de l'école ou de l'entreprise en matière de formation. Elle doit avoir conscience de ces carences mais elle se situe dans un autre rapport aux lecteurs qu'une institution de formation. Son offre de lecture ne peut être réduite à des manuels puisqu'elle vise avant tout une satisfaction des besoins de l'individu pris dans son intégralité.

- En effet, la bibliothèque bien conçue, lieu de vie où les moyens de la connaissance ne sont plus morcelés, peut permettre aux travailleurs de recomposer leur identité, éclatée par le mode de fonctionnement de l'entreprise : temps de travail contre culture et loisirs, contrainte contre plaisir... L'entreprise a tendance à rejeter tout ce qui n'est pas directement utile à la production ; l'action culturelle des C.E. y impose une autre conception de la vie au travail.

- Enfin, la bibliothèque est un lieu de lutte contre l'exclusion. Si elle travaille sur la qualité d'une offre de lecture, en aucun cas elle n'établit de hiérarchie entre bons et mauvais lecteurs. En revanche, elle met en place tous les moyens à disposition pour mieux les connaître donc pour mieux comprendre et mieux intervenir.

- Nous avons parlé de décloisonnement, de réconciliation des temps de vie. Or, le CCE gère des centres de vacances pour les enfants des cheminots et des centres de vacances familiales. Comment développer sur ces terrains - sur les mêmes principes généraux et tenant compte de leur particularité - des activités d'accès à une meilleure maîtrise de l'écrit.

Pour illustrer la mise en oeuvre de ces orientations ou plus souvent notre quête de réponse aux questions posées, voici donc quelques initiatives qui nous paraissent significatives.

PRATIQUES CULTURELLES ET MODES DE VIE DES CHEMINOTS : LE CAS DE LA LECTURE

C'est le titre de l'étude que Bernadette SEIBEL - sollicitée dès septembre 1987 - réalisait à la demande du CCE.

Ce titre est un bon indicateur de la démarche choisie. S'il s'agissait d'avoir une meilleure connaissance de ce lectorat cheminot (lecteurs et lecteurs potentiels) auquel nous prétendions nous adresser, c'était aussi en soi, notre premier acte de reconnaissance d'identité de l'espace social cheminot. Bernadette SEIBEL définit ainsi le sens de son travail :

"L'intérêt d'une approche de la lecture dans un milieu professionnel spécifique est double :

- la possibilité d'étudier un objet, la lecture, en comparant dans un même espace social, la SNCF, les

situations contrastées de rapport à l'écrit.

- les variations de la hiérarchie sociale des besoins culturels (ouvriers, techniciens, employés, personnels d'exécution, agents de maîtrise, cadres) au sein d'un espace social homogène, la SNCF".

L'étude menée auprès d'un panel d'une quarantaine de cheminots examinait les pratiques de lecture replacées dans la vie quotidienne de chaque interviewé ; durant son travail et hors son temps de travail ; pratiques de lecture professionnelle et de loisir. On retrouve là la préoccupation de la prise en compte globale de la vie d'un individu. C'est cette globalité qui donne un sens à ses pratiques sociales, y compris la lecture. Cette volonté de prendre soin de ne pas autonomiser la lecture comme pratique culturelle des autres pratiques de la vie quotidienne qu'elle accompagne - travail, vie familiale, vie de loisirs - avait pour but d'approcher les articulations des motivations de lecture avec la biographie personnelle et de déceler les moments et les modes les plus favorables d'une médiation vers la lecture.

Ainsi se sont dessinées des indications à partir desquelles nous continuons de travailler :

- ne sous-estimer aucun mode d'accès à l'écrit,
- progresser dans la proximité de l'offre culturelle,
- moderniser les installations et améliorer les compétences professionnelles des médiateurs,
- diversifier les supports culturels afin de ne pas négliger la pluralité des centres d'intérêt,
- tenir compte des modes effectifs d'approvisionnement en écrits et leurs raisons ; des espaces temps disponibles sur le temps de travail ; des trajectoires personnelles,
- mener une réflexion pédagogique sur la manière d'offrir les biens culturels et adapter les activités d'incitation afin de les rendre efficaces sur le terrain concerné.

La question de la proximité est sans doute celle qui a été le plus généralement prise en charge par les C.E. et souvent dans un rapport revendicatif à l'entreprise avec changement ou amélioration de locaux, dépôts de livres dans les ateliers, les bureaux, mais aussi mise en place de bibliobus, tables de livres dans les restaurants, voire dépôts de livres dans les foyers de roulants.

La diversification des supports culturels est entrée dans les faits dans certaines bibliothèques mais elle demande de dégager un budget supplémentaire si l'on ne veut pas prendre sur le budget consacré aux achats de livres ce qui est le cas de la majorité des C.E.

Des ateliers d'écriture ont été mis en place s'adressant le plus souvent aux enfants. Mais, au CE PACA par exemple, des écritures de cheminotes ancrées dans leur vie de femmes et de travailleuses, ont donné lieu à édition ("*Chemins de femmes*"). D'autres initiatives se développent.

Le problème de la formation est de plus en plus pris en main. Les embauches nouvelles tiennent souvent compte de cette exigence.

Quant à la réflexion sur le mode d'offre de biens culturels, elle commence d'être traitée, que ce soit dans le cadre des journées d'étude organisées par le CCE ou dans l'évolution de l'offre de la lecture.

QUELLE OFFRE DE LECTURE ?

L'étude de Bernadette SEIBEL prise au (petit) pied de la lettre pouvait inciter à une solution de facilité : ajuster le contenu du rayonnage des bibliothèques à la demande spontanée des cheminots au nom de la réponse aux besoins. C'était le moment de tous les dangers. Cette tendance - qui venait cautionner des pratiques anciennes - nous l'avions pressentie lors des débats dans les ateliers de réflexion du colloque du CCE organisé à l'UNESCO fin 1991 sur le thème des enjeux sociaux de l'écrit.

Or, nous avons entendu Jean FOUCAMBERT lors de ce même colloque, mettre en garde contre le populisme et aussi Henriette ZOUGHEBI : "*Battons-nous contre la démagogie qu'on voit poindre en*

tous lieux (...) sans quoi nous contribuerions avec toute notre bonne volonté, à construire une société à plusieurs vitesses". Et nous étions bien à l'unisson de ce discours.

Aussi, en octobre dernier, organisations-nous, à l'intention des CE, une journée d'étude consacrée au choix des livres où d'abord étaient questionnées les notions de besoin, de goût, de liberté de choix, puis mise en pièce une logique des apparences au nom de laquelle on prétend respecter l'individu.

Nous réaffirmions quelques idées force qui sont celles qui président au conseil de sélection que - selon leur voeu - nous faisons parvenir aux CE toutes les six semaines :

- il n'y a pas de prédestination à telle ou telle lecture mais il faut s'attacher à comprendre les motivations des lecteurs,
- il faut veiller à la diversité de l'offre de lecture,
- s'il est nécessaire de prendre en compte la demande de lecture aussi bien liée à l'évolution professionnelle, aux pratiques d'autodidaxie qu'attachée à l'accompagnement des activités de loisirs, il ne faut jamais oublier que le besoin de culture - tout en l'intégrant - ne se limite pas au savoir professionnel. La création littéraire - en ce qu'elle propose la découverte d'univers nouveaux au lecteur - lui permet de jeter un autre regard sur son univers quotidien et cette possibilité est essentielle.

On n'est sans doute pas bien loin, dans cette vision de la bibliothèque, de la vision de l'éducation intégrale qu'avait tenté de mettre en oeuvre la Commune de Paris dans sa trop courte vie.

Cependant, sortons-nous d'une logique de la consommation ? Ce n'est pas évident. Cette conception de l'offre de lecture reste le résultat d'un compromis entre la réponse à la demande et l'envie de faire lire autrement. Pourtant, si nous n'en sommes pas à faire la révolution dans les rayons des bibliothèques, au moins construisons-nous un autre rapport au lecteur.

La journée s'achevait sur cette conclusion : *"Prendre en compte la demande du lecteur est-ce le limiter à la seule réponse qu'il connaisse ? Cette demande n'est-elle pas que la partie émergée d'un besoin plus profond qui n'a pas les moyens de se formuler ? (...) Rien ne serait pire que d'engager les bibliothèques dans la logique de l'audimat.*

Si nous progressons dans la satisfaction d'un double besoin du public - la prise en compte de ses motivations de lecture, mais aussi le conseil du bibliothécaire pour élargir ses choix -, nous nous situons dans une option émancipatrice d'un respect réel du lecteur sans pour autant abandonner nos responsabilités".

DE NOUVEAUX ESPACES DE RÉFLEXION ET DE RECHERCHE

C'est ce que nous avons voulu que soient les journées d'études organisées trois fois l'an sur des thèmes touchant au livre, à la lecture, plus généralement à l'écrit : faire des expériences de terrain la base d'une réflexion théorique qui, en retour, ferait évoluer vers une plus grande maîtrise du sens de notre action.

Pour cela il nous fallait confronter des savoirs différents :

- celui des intervenants sollicités : chercheurs, universitaires, professionnels du livre, sociologues, écrivains, historiens, représentants d'institutions culturelles... selon le thème de réflexion.
- Celui des élus de Comités d'Etablissement tenants des orientations politiques du CE, tenants aussi d'une culture du travail développée au cœur de l'entreprise : savoir-faire, mémoire collective, luttes syndicales...
- Celui aussi des bibliothécaires chargés de réaliser - dans le cadre des orientations définies par les élus - leur mission de promotion du livre et de la lecture auprès des travailleurs cheminots.

Trois niveaux de participants donc, tous acteurs de ces journées, placés en situation d'échange, du moins dans le principe car, dans la pratique, les conséquences de la ségrégation culturelle mutile encore trop souvent les potentialités du dialogue.

Pour affirmer plus évidemment encore la volonté d'établir un partenariat entre monde du travail et institutions culturelles, ces journées d'étude s'installent le plus souvent dans des lieux significatifs : sur l'éducation populaire au Muséum d'histoire naturelle, sur la vulgarisation scientifique à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, sur la connaissance de l'histoire à la Bibliothèque nationale. L'UNESCO a accueilli notre colloque sur les enjeux sociaux de l'écrit et bientôt une journée de réflexion sur les rapports du livre et de la télévision bénéficiera des locaux et de la participation de l'INA. Prochainement la Maison des écrivains, le Conservatoire national des Arts et Métiers seront sollicités.

Cette mise en rapport de mondes qui n'ont pas l'habitude de la mise en commun des savoirs pourrait constituer les prémices d'un nouveau mode d'élaboration des idées et de leur mise en œuvre, dès le moment où l'on admet avec Yves SCHWARTZ que *"l'entreprise moderne n'est pas un no man's land culturel mais un creuset de culture"*.

Il est certain que nous avons franchi un cap significatif avec le colloque sur les enjeux sociaux de l'écrit organisé fin 1991. Six ans de prise en charge des bibliothèques et de l'action pour le développement de la lecture en milieu cheminot nous donnaient les moyens de confronter cette action aux principes qui étaient sensés les régir et cela pour nous reposer la question fondamentale : pourquoi menons-nous cette bataille de l'écrit, pourquoi à partir de l'entreprise ? Comment améliorer nos pratiques afin qu'elles participent réellement de cette volonté - qui est une constante des luttes ouvrières - de donner au travailleur, au citoyen les moyens de son intervention critique dans la vie de l'entreprise et dans la vie sociale : *"lire pour penser, pour exercer sa critique"* écrivait Paul ÉLUARD. Notre action culturelle à l'entreprise constitue un îlot de résistance contre une culture à deux vitesses *"l'une pour les citoyens éclairés, l'autre pour des citoyens au rabais"*. Elle est une de nos interventions contre l'exclusion.

Ce colloque décidait de faire de l'Écrit le thème central des activités du CCE pendant l'année 1992. Cette décision allait se concrétiser par des actions particulièrement significatives dans les centres de vacances ouverts aux enfants durant l'été dernier.

L'ÉCRIT ROI DANS LES CENTRES DE VACANCES POUR ENFANTS DU CCE

Plus de 21 000 enfants de cheminots ont séjourné durant l'été 1992 deux semaines, trois semaines ou un mois dans un centre de vacances géré par le CCE.

Nous répétons que l'avenir a plus besoin que jamais d'hommes qui cherchent à comprendre et que l'écrit est un des outils du pouvoir de comprendre, donc d'intervenir. Participer à offrir ce pouvoir, cette part de bonheur aussi aux enfants, est une suite normale, obligatoire de ce discours, tout en sachant que ce mois de vacances n'a pas le pouvoir d'effacer les difficultés vécues éventuellement le reste de l'année, mais au contraire doit les prendre en compte.

Nous avons voulu inscrire le thème de l'écrit dans la vie quotidienne des centres, l'intégrer dans l'ensemble des activités que nous y développons d'année en année : voile, équitation, théâtre, sports nautiques, arts plastiques, tennis, jardinage, musique, etc. Pour le reste, nous avons fait confiance aux enfants. Henriette ZOUGHEBI disait lors d'une intervention dans une de nos journées d'étude consacrée à l'enfant et la lecture : *"C'est l'adulte, parent ou éducateur, qui permet à l'enfant de se percevoir comme un être doué de potentialités, capable de s'assumer et d'aborder la parole des autres"*. C'est le jeu que nous avons joué, et nous avons eu raison : nous n'avons eu à constater aucune réticence de la part des enfants auxquels nous avons proposé l'un ou l'autre de nos projets :

- "les mots c'est rigolo" : les plus petits ont joué aux "motordus",

- "cadavres exquis" : le fil d'une histoire fantastique accompagnée d'étonnantes illustrations, s'est déroulé d'un centre de Bretagne à l'autre, et comme sans doute la pelote n'était pas tout à fait dévidée, des enfants ont continué d'écrire une fois rentrés à la maison.
- confection de journaux avec des journalistes du Centre de Formation et de Documentation et la collaboration de France Telecom (par le prêt de matériel) : 10 titres ont été publiés (certains à 3 numéros). Des colos voisines ont été associées. Ont afflué, des centres fonctionnant à l'étranger carnets de voyage, textes d'humeur... Au total, plusieurs centaines d'enfants ont été concernés. Ces jeunes-là ne liront plus jamais un journal comme avant, affrontés qu'ils ont été à la difficulté de la communication, aux obligations de tri de l'information, aux problèmes d'objectivité, voire à l'obligation de se taire.

Ces activités sont les plus innovantes ; elles ne sont pas les seules : chaque année les centres de vacances reçoivent une sélection de livres retenus par le Service Central du Livre et des Bibliothèques. La présence de livres dans les centres est donc traditionnelle et permanente. Il nous reste beaucoup à faire en termes de travaux, d'aménagement d'espaces notamment. Cela suppose des efforts suivis en investissements et en hommes. Nous avons commencé à tirer avec tous les intéressés concernés (et en particulier les directeurs des centres) les enseignements aussi bien de nos réussites que de nos difficultés et ce thème sera repris en 1993 sous des formes qui sont actuellement à l'étude (et étendu aux maisons familiales). Cette persévérance vise à enraceriner ces pratiques nouvelles jusqu'à en faire une partie intégrante de la vie de nos centres.

Nous sommes loin de la lecture à l'entreprise ?... Pas sûr : les enfants - au moins espérons-le - intégreront un jour le monde du travail. Nous nourrissons leurs futures exigences, leurs futures résistances.

Sans doute tout cela n'est-il pas très spectaculaire - si peu spectaculaire que souvent ignoré - et nous savons gré à l'AFL de nous permettre de lever un peu le rideau sur nos activités et notre réflexion et de montrer ce que perdraient les travailleurs de l'entreprise et l'entreprise même, si l'action culturelle des CE et en particulier l'action pour la maîtrise de l'écrit, étaient remises en cause.

Nous n'avons présenté ici que quelques-unes des interventions qui s'inscrivent bien dans la démarche globale que nous avons voulu explorer. Il aurait fallu aussi parler du livre de photos "*les cheminots*" réalisé à l'initiative du CCE par Sébastiao SALGADO, de l'exposition "*Au risque de survivre*" à laquelle le Professeur Albert JACQUARD a apporté son concours, et encore du colloque sur l'évolution des métiers de cheminots et enfin - peut-être surtout - des luttes menées pour préserver l'intégrité de l'entreprise, le niveau de formation, les conditions de travail.... Tous actes qui procèdent de la même conception de l'entreprise, de la société, de la place de l'homme dans la société.

Christiane BEDON